

27^{ème} commémoration du génocide commis contre les Tutsis du Rwanda en 1994.

Intervention à l'ONU GE

Excellence Madame la Directrice générale de l'Office des Nations unies à Genève,

Excellence Madame l'Ambassadrice du Rwanda en Suisse et représentante permanente de la République du Rwanda auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le 7 avril est une journée importante pour les rwandais et particulièrement pour les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. C'est une journée qui marque le début des cérémonies de « Kwibuka » (se souvenir) qui vont durer 100 jours. C'est une occasion et un devoir de rendre hommage aux victimes et de manifester notre solidarité avec les rescapés.

Cette journée nous rappelle que, 27 ans en arrière, un gouvernement extrémiste se revendiquant de l'idéologie du Hutu power, a passé à l'acte en exécutant le projet macabre, longtemps planifié, d'assassiner une partie de la population du Rwanda, à savoir les « Tutsi ». Ces derniers ont été tués, non pas parce qu'ils avaient commis un quelconque crime, mais parce qu'ils étaient tout simplement nés « tutsis ».

Pendant 100 jours, entre avril et juillet 1994, les Tutsis ont été assassinés aux yeux de tous et en présence des représentants de différents pays et des Nations Unies : militaires, politiques, diplomates, humanitaires. Personne n'a levé le doigt pour empêcher la mort de plus d'un million de Tutsi. Ce fut un échec total pour l'esprit et les objectifs fondateurs de la Charte des Nations Unies.

Aujourd'hui, nous avons des rescapés de ce génocide qui peuvent témoigner parce que seuls les soldats du Front patriotiques Rwandais (FPR), qui combattait le régime génocidaire, ont pu en sauver quelques-uns. Et les rescapés ne cesseront de les remercier.

Après 27 ans, quelles sont les préoccupations de nos associations dont les buts sont la transmission de la mémoire, la justice et la réhabilitation des rescapés ?

I. Négationnisme

Nous sommes confrontés depuis 27 ans au négationnisme qui prend de plus en plus d'ampleur. Celui-ci est d'abord l'œuvre des individus rwandais qui ont planifié l'extermination des Tutsis et l'ont mis à exécution. Ensuite, nous avons leurs descendants qui ont grandi dans la haine du Tutsi et qui maintenant l'expriment dans les écrits et les médias sociaux. Enfin, nous avons leurs sympathisants, occidentaux et africains qui n'hésitent pas à distiller des discours de haine ouvertement anti-tutsi.

Actuellement, très peu de pays ont mis en place des outils légaux pour contrer ce fléau.

Si le génocide commis contre les Tutsis n'a pas pu être empêché 27 ans en arrière, nous en appelons à tous les Etats membres des Nations Unies, à mettre en place des lois condamnant le négationnisme du génocide commis contre les Tutsis du Rwanda.

II. Impunité

Nous saluons d'abord les pays qui collaborent avec les autorités judiciaires du Rwanda ou avec le Mécanisme des Tribunaux pénaux internationaux pour traduire en justice les présumés génocidaires qui y ont trouvé refuge. Nous saluons les pays où quelques procès ont été menés à terme pour rendre justice.

Nous saluons le travail actuel du président du Mécanisme des Tribunaux Pénaux internationaux, le Juge Carmel Agius ainsi que celui du procureur, Mr Serge Brammertz et leurs équipes. Les avancées obtenues ces deux dernières années sont réjouissantes : notamment l'arrestation et le procès en cours de Félicien Kabuga ou le refus de libérer anticipativement Théoneste Bagosora. Aussi, nous saluons cette collaboration nouvelle avec les instances judiciaires étatiques et la prise en compte des demandes d'organisations de rescapés comme IBUKA.

Toutefois, nous déplorons dans certains cas la lenteur, l'absence de collaboration et même le manque de volonté de certains Etats pour traduire en justice les présumés génocidaires. Parmi ceux-ci, un nombre non négligeable a trouvé refuge dans des pays occidentaux sans être inquiétés : Royaume-Uni, France, Belgique, Allemagne, Norvège, Danemark, Suède, Pays-Bas, Etats-Unis, etc. Mais aussi des pays africains.

Avec le temps qui passe, les bourreaux meurent sans être jugés. Les témoins disparaissent peu à peu sans avoir pu obtenir justice.

Si le génocide commis contre les Tutsis n'a pas pu être empêché par la communauté internationale, les victimes comme les rescapés méritent que la justice soit rendue et que l'impunité soit bannie.

III. Réhabilitation des rescapés

Après le génocide contre les Tutsi, le Rwanda était un pays totalement détruit. Peu de gens pariait sur son relèvement possible. Pourtant, 27 ans après, le Rwanda continue de panser les blessures causées par le génocide. Les défis étaient énormes au lendemain du génocide. Les moyens manquaient. Et les rescapés étaient les plus vulnérables de la population. Ils avaient perdu les membres de leurs familles, mais aussi leurs maisons, leurs biens.

Le gouvernement du Rwanda, sous la présidence de son excellence Paul Kagame, continue de soutenir les rescapés, malgré des moyens limités. Un fond d'aide aux rescapés FARG a été mis en place depuis 1998. Ce fond a permis de financer les frais scolaires des rescapés, la reconstruction et la réparation des maisons des rescapés, les frais de santé et les petits projets générateurs de revenus. Malgré tous ces efforts du gouvernement rwandais qui doit faire face à une démographie croissante (ou exponentielle) de la population, des difficultés persistent. Un millier de rescapés n'ont pas de toit (maisons), d'autres vivent dans des maisons qui doivent être réparées, parce que construites à la hâte juste après le génocide. Avec les années qui passent, la santé mentale des rescapés reste aussi préoccupante. Celle-ci est accentuée par les vulnérabilités matérielles. Ainsi, notre association appelle les Etats et les organismes

internationaux à soutenir l'engagement du gouvernement du Rwanda dans ces programmes de soutien spécifiques aux rescapés.

Si le génocide commis contre les Tutsis du Rwanda n'a pas pu être empêché en 1994, les rescapés encore en vie et qui se trouvent dans la précarité, méritent la solidarité de tous comme réhabilitation, comme réparation.

Pour conclure, rendons encore hommage aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées, aux jeunes dans la fleur de l'âge, aux hommes, tous assassinés 27 ans en arrière, pour le seul motif qu'ils étaient tutsis.

Aux rescapés du génocide commis contre les Tutsis, disons ensemble que nous sommes avec eux dans cette période qui rappelle l'indicible, l'innommable vécu.

Merci pour votre Attention.

César Murangira, Président.